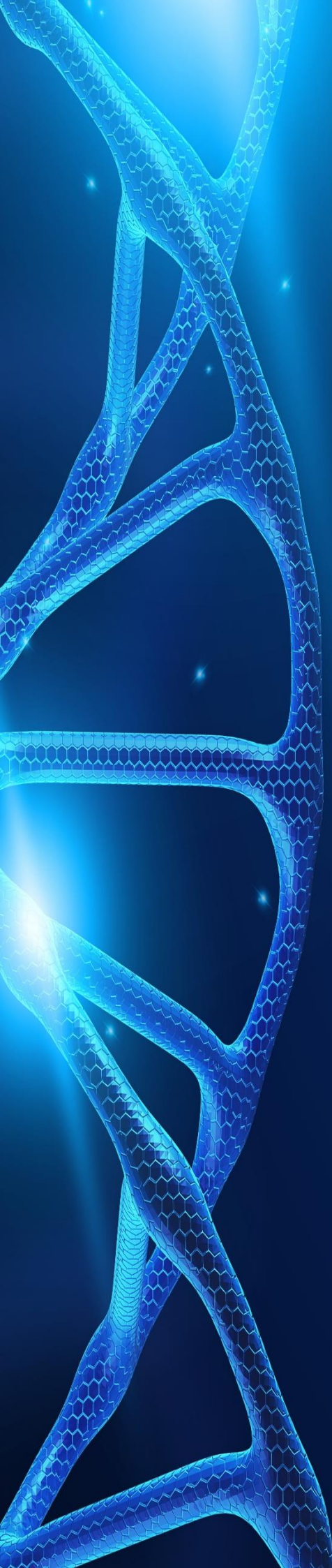




GUIDE DES FINANCEMENTS

Santé

Mars 2025



EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national pour de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux de la santé et du biomédical.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce premier guide est dédié au secteur de la santé, pour lequel les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries de santé.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

Sommaire

EDITO	2
7 MESURES POUR L'INNOVATION EN SANTÉ.....	4
3 STRATÉGIES D'ACCÉLÉRATION	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
INNOVATIONS EN BIOTHÉRAPIES ET BIOPRODUCTION	7
INDUSTRIALISATION ET CAPACITÉS SANTE 2030.....	8
ÉVALUATION DU BENÉFICE MÉDICO-ÉCONOMIQUE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX D'ÉQUIPEMENT	9
DATA CHALLENGES EN SANTÉ.....	10
CHALLENGE PRÉVENTION : DÉMONSTRER LA VALEUR DES INNOVATIONS EN VIE RÉELLE .	11
I-DÉMO	12
I-NOV.....	13
DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES EN SANTÉ MENTALE	14
LABCOM 2025	15
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR	16
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS.....	17
INNOVATIVE HEALTH INITIATIVE - IHI	18
EIC ACCELERATOR.....	19
EIC PATHFINDER	20
EIC STEP – SCALE UP CALL 2025	21
EIC TRANSITION	22
FINANCEMENTS DIRECTS ET INDIRECTS.....	22
EUROSTARS.....	24
RECOMMANDATIONS D&C.....	25
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	26
NOS BELLES HISTOIRES	28
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	29
NOUS CONTACTER	31

PLAN « INNOVATION SANTÉ 2030 »

« Faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé »

Le Président de la République a annoncé le plan « Innovation Santé 2030 », un plan de 7 milliards d'euros pour l'innovation en santé, qui permettra de faire de la France la première industrie de santé européenne. Ce plan est le résultat des travaux du Conseil stratégique des industriels de santé (CSIS), en rebond de la pandémie que nous venons de vivre.

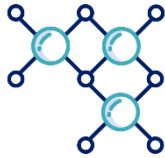
7

MESURES POUR L'INNOVATION EN SANTÉ

1. Renforcer notre capacité de recherche biomédicale (bioclusters, IHU, RHU)
2. Soutenir les 3 secteurs d'avenir des industries de santé : biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, santé numérique, maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC
3. Faire de la France le pays leader en Europe sur les essais cliniques
4. Permettre une équité d'accès aux soins pour les patients et offrir aux innovations un cadre d'accès au marché accéléré et simplifié
5. Offrir un cadre économique prévisible et cohérent avec l'objectif de souveraineté sanitaire et industrielle
6. Soutenir l'industrialisation des produits de santé sur le territoire français et accompagner la croissance des entreprises du secteur
7. Créer une structure d'impulsion et de pilotage stratégique de l'innovation en santé : l'agence d'innovation en santé

3

STRATÉGIES D'ACCÉLÉRATION

**Biothérapie et bioproduction des thérapies innovantes**

800 M€ pour soutenir le développement de biothérapies et accompagner le développement du tissu industriel nécessaire afin de ne plus dépendre à 95% des biothérapies étrangères.

**Santé numérique**

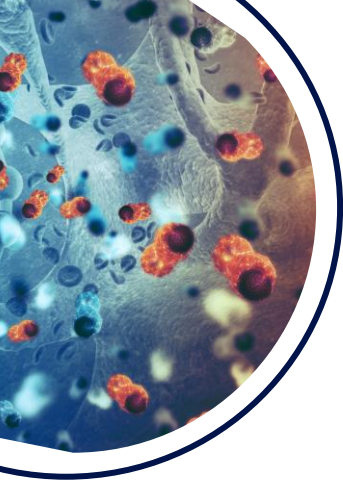
650 M€ pour passer à la médecine 5P (préventive, personnalisée, prédictive, participative et basée sur les preuves) grâce au numérique et faire émerger des champions français.

**Maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC**

750 M€ pour se préparer aux pandémies et disposer sur le territoire des moyens d'y répondre

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX





APPEL À PROJETS « INNOVATIONS EN BIOTHÉRAPIES ET BIOPRODUCTION »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de catalyser et maintenir l'excellence de la recherche nationale en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations, de la paillasse au lit du patient.



Bénéficiaires

PME, ETI, Grandes Entreprises,
acteurs académiques, centres de
recherche
Porteur : Entreprise privée



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **20/05/2025**



Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur l'une des 3 thématiques suivantes :

- ▶ Développement de biothérapies en santé humaine
- ▶ Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies
- ▶ Développement de nouveaux procédés de bioproduction, nouveaux outils, équipements et systèmes d'optimisation de technologies de bioproduction existantes

**Taux d'aide allant
jusqu'à 80% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« INDUSTRIALISATION ET CAPACITÉS SANTÉ 2030 »



bpifrance

Cet appel à projets vise à soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC, des dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro et de relocalisation ou renforcement de la chaîne de valeur des médicaments essentiels.

Bénéficiaires

Startup, PME, et
exceptionnellement ETI et GE



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **25/03/2025**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus doivent avoir pour objectif la production industrielle d'un produit en lien avec l'une des 4 thématiques suivantes :

- Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes
- Maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC
- Dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro
- Relocalisation ou renforcement de la chaîne de valeur des médicaments essentiels

**Taux d'aide allant
jusqu'à 35% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« ÉVALUATION DU BÉNÉFICE MÉDICO-ÉCONOMIQUE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX D'ÉQUIPEMENT »



Cet appel à projets vise à financer des évaluations cliniques ambitieuses post marquages CE, qui doivent constituer la dernière étape avant une prise en charge par la solidarité nationale, ou la finalisation d'un modèle médico-économique en vue d'un achat par un établissement de soins.

Bénéficiaires

Structure unique : public, privé, association, fondation

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **08/04/2025**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus doivent porter sur l'une des deux thématiques suivantes :

- Dispositif médical dont l'innovation est majoritairement numérique
- Dispositif médical d'équipement innovant

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** des dépenses

APPEL À PROJETS

« DATA CHALLENGES EN SANTÉ »



bpifrance

Cet appel à projets a pour but d'aider des acteurs à la mise en place de data challenges en santé. Il s'agit de compétitions en science des données qui visent à répondre à des problématiques médicales précises relevant de la médecine personnalisée, en se basant sur l'analyse de jeux de données mis à disposition de l'ensemble des compétiteurs et en mobilisant des technologies d'intelligence artificielle.

Bénéficiaires

Sociétés savantes, établissements de santé, groupements de coopération sanitaire ou IHU



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **30/06/2025**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus

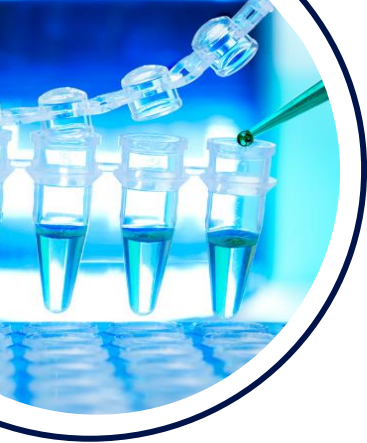


Les projets doivent porter exclusivement sur l'organisation de data challenges.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien financier d'un montant maximum de 300 000 euros et d'un accompagnement opérationnel par le Health Data Hub.

En contrepartie, chaque lauréat s'engagera à réaliser le challenge dans un délai de 18 mois et à partager de manière ouverte tout ou partie des données sur lesquelles porte le challenge, à l'issue du challenge.

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« CHALLENGE PRÉVENTION : DÉMONTRER LA VALEUR DES INNOVATIONS EN VIE RÉELLE »



bpifrance

Cet appel à projets vise à soutenir des projets d'envergure autour d'objectifs de santé publique mettant en œuvre des dispositifs innovants en prévention, intégrant des technologies et produits de santé, pouvant faire intervenir des combinaisons d'innovation (technique, biotechnologiques, numériques, organisationnelles ou interventionnelles).

Bénéficiaires

PME et ETI (projet individuel)
PME/ETI/organisme de recherche ou assimilé, établissement de santé, fondation, associations d'usagers, pôle de compétitivité, accélérateurs de projets innovants en santé, collectivités territoriales (consortium de 6 part. max)

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **16/06/2025**

Type d'aide

Subventions et avances remboursables

Les projets attendus



Les projets devront porter notamment sur l'une des thématiques prioritaires suivantes :

- Lutte contre l'infertilité,
- Santé de l'enfant,
- Santé mentale,
- Prévention de la perte d'autonomie,
- Maladies chroniques
- Promotion des comportements favorables à la santé
- Vaccination et prévention des maladies infectieuses
- Maladies rares, notamment dépistage néonatale

Taux d'aide allant jusqu'à 60% des dépenses



APPEL À PROJETS

« I-DÉMO »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

Entreprises bénéficiaires

PME, (ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche dans le cadre de projet collaboratif)

Porteur : Entreprise privée

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **15/07/2025**

Relèves intermédiaires : tous les 2 mois

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets envisagés doivent :

- Présenter une amélioration de la figure de mérite par rapport à l'existant
- Comporter une composante majeure d'innovation voire de déploiement industriel
- Présenter un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps
- Anticiper des impacts socio-économiques et le caractère souverain de la solution sur le marché envisagé

**Taux d'aide allant
jusqu'à 60% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« I-NOV »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions sociétales, énergétiques, écologique et numérique.



Bénéficiaires
PME



Date de dépôt
Vague 14 : en 2024
en attente de la vague 15



Type d'aide
Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Ce concours est dédié aux projets de recherche, développement et innovation contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes.

Les projets de la vague 14 en cours doivent s'inscrire dans l'une des 4 thématiques :

- **Santé**
- Numérique
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- Energies, ressources et milieux naturels

Budget du projet attendu entre 1M€ et 5M€

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses



APPEL À PROJETS

GRAND DÉFI « DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES EN SANTÉ MENTALE »

bpifrance



Cet appel à projets soutient des projets innovants dans le domaine du numérique en santé mentale et en psychiatrie, et à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale en accélérant une des phases de développement et d'accès au marché. L'objectif de l'action est de réunir utilisateurs, concepteurs, évaluateurs et financeurs pour proposer des DMN en santé mentale et en psychiatrie répondant aux enjeux et aux besoins identifiés.



Les projets attendus

Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes, par des dispositifs médicaux numériques (DMN) dans le cadre de la santé mentale :

- ▮ prévention,
- ▮ dépistage/diagnostic,
- ▮ prise en charge
- ▮ suivi à distance

Les développements plus particulièrement visés regroupent trois stades :

- ▮ **Stade 1** : Développement de futurs DMNs en santé mentale, se fondant sur des travaux antérieurs d'un niveau de TRL > à 4/5
- ▮ **Stade 2** : Evaluation clinique en vue de l'obtention du marquage CE pour le futur DMN
- ▮ **Stade 3** : Etude d'analyse d'impact budgétaire (AIB) du DMN (post-marquage CE) dans l'indication envisagée en santé

Bénéficiaires

PME en monopartenaire ou consortium porté par une PME



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **30/09/2025**



Type d'aide

Subventions et avances récupérables



**Taux d'aide allant
jusqu'à 80%**



LABCOM 2025 : LABORATOIRES COMMUNS ORGANISMES DE RECHERCHE PUBLICS – PME, ETI ET START-UP

anr®

L'objet de ce programme est d'inciter les acteurs de la recherche académique à créer des partenariats structurés à travers la co-construction de « Laboratoires Communs » entre une PME ou une ETI et un laboratoire d'organisme de recherche. Les propositions attendues peuvent concerner tous les champs disciplinaires.

Pour l'édition 2025, le présent appel LabCom intègre de nouveau une priorité qui vise à renforcer la recherche partenariale en Intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la Stratégie Nationale de Recherche en Intelligence Artificielle.



Bénéficiaires

Acteurs de recherche académique, PME, ETI ou start-up



Dates de dépôt

Phase 1 : **31/03/2025**

Phase 2 : **22/09/2025**



Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Les projets doivent décrire la création d'un « Laboratoire commun » entre un organisme de recherche porteur de la proposition et une société.

Un laboratoire commun est caractérisé par :

- ▶ Une gouvernance commune,
- ▶ Une feuille de route de recherche et d'innovation,
- ▶ Des moyens de travail permettant d'opérer en commun la feuille de route,
- ▶ Une stratégie visant à assurer la valorisation par l'entreprise du travail partenarial.

Montant d'aide allant
jusqu'à **363 K€** sur 54 mois



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR « PIA4 RÉGIONALISÉS »



bpifrance

L'objectif du PIA est de moderniser et de renforcer la compétitivité de la France en favorisant l'investissement et l'innovation. Ce programme intervient dans des secteurs stratégiques prioritaires, générateurs de croissance et d'emplois, tels que : la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, les filières industrielles, le développement durable, l'économie numérique ou la santé et les biotechnologiques.



Bénéficiaires

Organismes de recherche, PME, ETI



Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **31/12/2025**



Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les propositions attendues peuvent concerner tous les champs disciplinaires, articulés autour de 3 catégories de projets :

- **Projets d'innovation** : Projets en phase de faisabilité et/ou en phase de développement et de pré-industrialisation
- **Projets i-Démo régionalisé** : projets collaboratifs de R&D aux effets diffusants et intégrateurs au sein d'une filière.
- **Projets Filières** : structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D

Enveloppe du programme
20 M€ sur 5 ans

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





APPEL À PROJETS INNOVATIVE HEALTH INITIATIVE - IHI



IHI « Initiative pour une santé innovante » (Innovative Health Initiative) est un partenariat public-privé sur la période 2021-2027 entre l'UE et les associations industrielles européennes dans le domaine de la santé. Il fait suite au partenariat public-privé IMI « Initiative en matière de médicaments innovants » (Innovative Medicines Initiative) qui s'est déroulé sur la période 2014-2020.



Les projets attendus

Plusieurs appels à projets sont ouverts et/ou pressentis, comme présenté ci-dessous :

IHI Call 9 :

- ▶ T1 (SO1) : contribuer à une meilleure compréhension des déterminants de la santé et des priorités en matière de maladies
- ▶ T2 (SO2) : intégrer les efforts fragmentés de recherche et d'innovation en santé, en réunissant les secteurs de l'industrie de la santé et d'autres parties prenantes, pour répondre aux besoins de santé publique non satisfaits, en développant des outils, données, plateformes, technologies et processus pour une meilleure prédiction, prévention, interception, diagnostic, traitement et gestion des maladies, adaptés aux besoins des utilisateurs finaux
- ▶ T3 (SO3) : démontrer la faisabilité de solutions de soins de santé intégrés et centrés sur les personnes
- ▶ T4 (SO4) : exploiter le plein potentiel de la numérisation et de l'échange de données dans le domaine de la santé
- ▶ T5 (SO5) : permettre le développement de nouvelles méthodologies et modèles d'évaluation améliorés pour une évaluation complète de la valeur ajoutée des solutions de soins de santé innovantes et intégrées

IHI Call 10 :

- ▶ Label numérique : un outil pour mieux comprendre les informations liées aux produits médicaux
- ▶ Sauvegarde de l'innovation dans l'utilisation secondaire des données de santé dans l'espace UE des données (EHDS)
- ▶ Management des émissions et de l'Exposition aux substances per- et poly fluoroalkyles (PFAS) dans le secteur de la santé

Bénéficiaires

Collaboratif

Au moins 3 entités légales indépendantes issues de 3 pays membres différents

Date de dépôt

- ▶ **29/04/2025** pour le call 9
- ▶ **23/04/2025** pour les courtes propositions et **14/10/2025** pour les propositions complètes pour le call 10

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant jusqu'à 100% des dépenses



APPEL À PROJETS EIC ACCELERATOR



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.



Les projets attendus

L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un TRL 6 en début de projet et TRL9 en fin de projet.

L'EIC Accelerator se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique.

Un appel à projets Challenge soutient les innovations pour les mobilités futures

Bénéficiaires

Monopartenaire : Start-up, PME européenne*

Dates de dépôt

Etape 1 : ouvert au fil de l'eau (1 relève par mois)

Etape 2 : 12/03/2025 et 01/10/2025

Etape 3 : env. 2 mois après l'étape 2

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 10 M€ en equity

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS EIC PATHFINDER



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.

Bénéficiaires

Appels Open : consortium ≥ 3 entités
de 3 pays européens différents

Appels Challenge : Monopartenaire
ou collaboratif

Date de dépôt

21/05/2025 pour les appels « Open »

29/10/2025 pour les appels « Challenge »

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique.

Budget des projets : jusqu'à 4 M€, plus si justifié de manière appropriée

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** du budget total



APPEL À PROJETS EIC STEP – SCALE UP CALL 2025



L'EIC STEP soutient les **start-up/PME prometteuses** développant des **technologies critiques*** qui ont déjà reçu un financement, y compris celles qui ont déjà bénéficié du soutien de l'EIC, afin de les aider à obtenir des **séries de financement plus importantes** pour développer leurs activités.



Les projets attendus

L'EIC STEP aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact dans les domaines prioritaires définis dans le règlement STEP, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Au-delà du financement, les entreprises bénéficieront d'un système de soutien solide qui favorisera leur croissance continue en Europe grâce aux services d'accélération des entreprises d'EIC STEP.

Thématiques concernées : digital technologies, clean technologies et biotech

Budget disponible pour 2025 : 300 M€

Bénéficiaires

Monopartenaire : start-up, PME européenne*

Dates de dépôt

Etape 1 : ouvert au fil de l'eau (1 relève par mois)

Audition : environ 2 mois après l'étape 1

Type d'aide

Entre 10 M€ et 30 M€ en equity

Participation de l'EIC Fund à la levée de fond

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS EIC TRANSITION



L'EIC Transition est un nouvel instrument qui se place dans le continuum en faveur de l'innovation de rupture voulu par le Conseil Européen de l'Innovation pour combler le fossé entre le Pathfinder et l'Accélérateur.



Les projets attendus

Projets exploitant des résultats de projets européens ayant un potentiel commercial prometteur et ayant réalisé la preuve de concept.

Les seuls projets éligibles sont ceux ayant bénéficié d'un financement européen parmi ceux-ci : ERC PoC, FET ou Pathfinder ainsi que certains AAPs ERA-NET, RIA financées par H2020, European Defence Funds.

Le projet en question doit au moment de la date limite de dépôt avoir commencé depuis au moins 12 mois ou être terminé depuis maximum 30 mois.

Bénéficiaires

Monopartenaire ou consortium

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **17/09/2025**

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses

FINANCEMENTS DIRECTS ET INDIRECTS



Financement de projets d'investissement durables répondant aux objectifs de l'Union Européenne Projets attendus : financement de la RDI, des investissements, du BFR, et de la croissance externe. Solutions de financement directes (BEI) et indirectes (FEI) du Groupe BEI



Bénéficiaires

Secteur public et privé
PME, ETI



Date de dépôt

Au fil de l'eau



Type d'aide

Prêts et investissements

Les objectifs attendus



- Soutenir les investissements et les entreprises à différents stades de développement, en tenant compte de leurs besoins de financement et en contribuant à catalyser des sources de financement supplémentaires et à maximiser l'impact
- Pénétrer de nouveaux marchés et d'aider davantage de personnes dans le monde entier

EUROSTARS



bpifrance

Le programme Eurostars a pour objectif de soutenir les projets d'innovation collaborative transnationaux de toutes thématiques et proche du marché.

Bénéficiaires

PME, entreprise innovante de moins de 2000 salariés, partenaires académiques

Projet collaboratif avec au moins 2 partenaires (dont une PME) de 2 pays membres d'Eurostars

Date de dépôt

Mi-mars 2025 ou mi-septembre 2025 (en attente de précisions)

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Eurostars finance des projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, sur toutes les thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable. Les projets doivent présenter une phase de développement de trois ans maximum, et la commercialisation doit intervenir dans les deux ans qui suivent la fin du projet.

Taux d'aide allant
jusqu'à **40%** des dépenses

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

■ **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

■ **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

■ **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- ▮ Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- ▮ Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- ▮ Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- ▮ Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



**Clarifier ces points avec D&Consultants
vous permettra de mieux cibler les aides
auxquelles vous pouvez prétendre !**



NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Sanofi est un leader mondial de la santé engagé dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients.

Projet CALIPSO

Notre équipe a accompagné Sanofi et ses partenaires (Capgemini, Ypso-Facto, GPC Bio, le CEA et CentraleSupélec) dans le montage d'un dossier de financement, depuis la structuration du consortium jusqu'à la rédaction et au dépôt du dossier.

Le projet et son impact

Représentant 40 % des médicaments en développement, les biomédicaments constituent des produits incontournables dans l'arsenal thérapeutique à disposition des professionnels de santé. Ils ouvrent la voie au traitement de maladies jusqu'alors incurables. Cependant, la filière française des biomédicaments est dépendante d'approvisionnements étrangers, aussi bien en termes de d'équipements, de consommables, que de principes actifs utilisés pour la bioproduction. Nous importons donc les biomédicaments au lieu de les produire en France. Pour pallier ces problèmes d'approvisionnement, le projet CALIPSO que nous avons monté pour SANOFI permettra d'établir une nouvelle approche de gestion des procédés de bioproduction, en développant des technologies de pointe permettant de maîtriser et suivre les procédés, ainsi que des solutions informatiques permettant leur exploitation (capteurs, jumeaux numériques, système de régulation en temps réel). L'utilisation d'outils et de solutions numériques sur les lignes de bioproduction permettra d'augmenter la productivité (axe prioritaire pour faciliter l'accès à ces nouveaux traitements à des coûts acceptables pour le plus grand nombre), tout en assurant un très haut niveau de qualité des lots de biomédicaments. Ce projet posera ainsi l'un des premiers jalons vers des solutions de production plus flexibles, nécessaires pour accompagner la mutation vers une bioproduction française compétitive et en mesure de s'orienter vers une médecine plus personnalisée.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **2 500 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

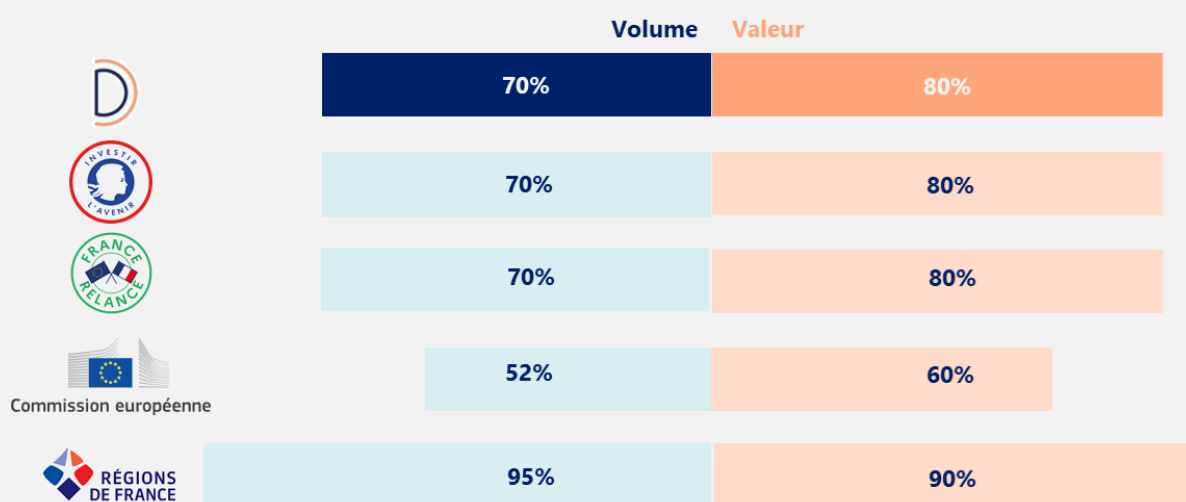
2,4 Mds €

d'aides levées

+ de 800

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

►  de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

► Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

2,4 Md€

AIDES
OBTENUES

45

COLLABORATEURS

19%

CROISSANCE
ANNUELLE

2600

MISSIONS



23 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com